



Syndicat National Force Ouvrière Lycée Collège 49

Bourse du Travail
14 place Louis Imbach
49100 ANGERS

tél : 06 42 15 88 08
e-mail : fo@snfolc49.com
site : fnecfpo49.fr



Mise en place des E3C

Cher.e.s camarades,

à l'heure où nous écrivons ce courrier, les modalités des E3C (épreuves communes de contrôle continu) vous sont parvenues.

Des questions restent en suspens :

- comment vont être gérés les élèves à besoins particuliers ?
- comment vont être rémunérées les charges de correction ?
- que décidera le chef d'établissement en cas de dysfonctionnement (fraudes, absences etc.) ?

Rappelons que les E3C sont :

- l'avènement du **baccalauréat « local »**, lycée par lycée. Le baccalauréat comme examen national, c'est FINI !
- la nomination du **chef d'établissement comme référent pédagogique** puisqu'il signera le choix des épreuves ;
- pour les correcteurs, une **charge de correction** d'examen pendant les cours avec leur matériel (par ordinateur) à la maison ;
- une **entorse de plus à notre liberté pédagogique** en imposant une progression commune.

La rémunération de ces épreuves a été budgétée *a minima* par le ministère, néanmoins de grandes disparités par établissement sont attendues : IMP, HSA, HSE... tout semble possible avec les inégalités qui vont en découler.

Le SNFOLC-49 est attentif aux conditions de déroulement et demande aux responsables FO des lycées de nous remonter les modalités locales qui ont été adoptées.

Les premiers retours reçus indiquent une grande disparité par établissement dans la gestion de ces E3C et de la rémunération. **Nous pouvons vous aider à négocier** avec votre établissement

Le SNFOLC-49 demande l'abrogation de cette réforme qui institue un baccalauréat « terroir », à la carte, et demande le **retour à un examen national**, donnant accès au premier diplôme universitaire signifiant.

Le bureau du SNFOLC-49

En pièce jointe, le document national FO sur les E3C pour affichage.